

## **INFO DU MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL**

Madame, Monsieur,

L'état a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public.

Des réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 kms de tracé de l'Allier ont mis en évidence les enjeux suivants :

Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5% correspondant au double de celui constaté sur les routes départementales et qui conduirait à la saturation de la voie EN 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds.

Un réel déficit pour le développement économique de notre territoire pénalisé par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement.

La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.

Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 et A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés.

Compte-tenu de l'ensemble des éléments précités et de l'urgence de la réalisation de la mise en concession autoroutière de la RCEA.

Compte-tenu du travail réalisé par les élus de la majorité du Conseil Général de l'Allier pour le maintien de tous les échangeurs sa gratuité pour les habitants de l'Allier.

Je vous invite à soutenir le projet de mise en concession de la RCEA en témoignant sur les cahiers de contribution ouverts en mairie.

LOGNON Alain